



Vidéoconférence des ministres des affaires européennes, Lundi 18 janvier 2021

Présidente: Ana Paula Zacarias, secrétaire d'État portugaise aux affaires européennes
La réunion **débutera à 10 heures.**

Les ministres assisteront à une présentation des **priorités** que la **présidence portugaise** s'est fixées pour les six prochains mois. Le débat se déroulera en session publique.

Ils feront également le point sur l'état des discussions interinstitutionnelles consacrées à la **conférence sur l'avenir de l'Europe.**

Les ministres prépareront la vidéoconférence des dirigeants sur la **coordination dans le cadre de la COVID-19**, qui se tiendra le 21 janvier.

Une conférence de presse de la présidence aura lieu à l'issue de la session.

* * *

[Vidéoconférence des ministres des affaires européennes - page de la réunion](#)
[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)
[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Site web de la présidence portugaise

Le Conseil assistera à une présentation des priorités que la présidence portugaise s'est fixées pour les six prochains mois. Le débat se déroulera en session publique.

Le Portugal a défini trois grandes priorités pour sa présidence:

- promouvoir une reprise stimulée par les transitions climatique et numérique;
- mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux en tant qu'élément essentiel pour assurer un climat équitable et inclusif et une transition numérique;
- renforcer l'autonomie stratégique de l'Europe tout en restant ouvert au monde.

Dans le domaine des affaires générales, la présidence promouvra la coordination de la riposte européenne face à la COVID-19, en cherchant à atténuer autant que possible l'impact sur la vie des citoyens et à préserver le bon fonctionnement du marché unique. Elle accordera en outre la priorité aux relations de l'UE avec le Royaume-Uni.

La présidence continuera d'accorder une attention particulière aux mécanismes mis en place pour renforcer l'état de droit, notamment en poursuivant, au sein du Conseil, les discussions sur le nouveau rapport annuel relatif à l'état de droit, publié par la Commission européenne en septembre 2020. La promotion de l'égalité des chances et la lutte contre toutes les formes de discrimination constitueront également des priorités transversales.

Les travaux se poursuivront également sur la conférence sur l'avenir de l'Europe, qui devrait être un processus inclusif, contribuant à l'élaboration de politiques à moyen et à long terme pour relever les défis actuels et futurs.

Dans le domaine de la prévention de la désinformation et de la lutte contre celle-ci, la présidence mettra l'accent sur le plan d'action pour la démocratie européenne. Par ailleurs, la présidence s'efforcera de renforcer la confiance dans la capacité de l'Europe à faire face aux menaces hybrides et aux défis dans le cyberspace.

La présidence poursuivra le processus d'élargissement aux Balkans occidentaux sur la base d'une nouvelle méthodologie, plus crédible et plus efficace.

[Programme de la présidence portugaise](#)

[Conseil des affaires générales](#)

Conférence sur l'avenir de l'Europe

Les ministres feront le point sur l'état des discussions interinstitutionnelles consacrées à la **conférence sur l'avenir de l'Europe**.

Les États membres souhaitent que la conférence sur l'avenir de l'Europe associe les citoyens à un large débat sur ce que sera l'avenir de l'Europe au cours des dix prochaines années et au-delà, compte tenu notamment de la pandémie de COVID-19.

Le 24 juin 2020, les ambassadeurs auprès de l'UE ont arrêté la **position du Conseil** sur les modalités de la conférence. Dans son mandat, le Conseil estime que la conférence devrait être lancée dès que la situation épidémiologique le permettra. Elle devrait axer ses travaux sur la manière de concevoir les politiques de l'UE à moyen et à long terme afin de relever plus efficacement les défis auxquels l'Europe est confrontée, y compris les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 et les enseignements tirés de la crise.

Sur cette base, en juillet 2020, la présidence allemande a entamé des consultations informelles avec le Parlement européen et la Commission.

[Position du Conseil sur la Conférence sur l'avenir de l'Europe, 24 juin 2020](#)

Pandémie de COVID-19: coordination au niveau de l'UE

Les ministres prépareront la vidéoconférence des dirigeants sur la **coordination dans le cadre de la COVID-19**, qui se tiendra le 21 janvier. Les discussions devraient se concentrer sur le déploiement du vaccin, trois semaines après le début du programme de vaccination.

La Commission européenne a conclu des contrats d'achat de vaccins avec six concepteurs de vaccins, pour un total de 2,3 milliards de doses. À ce jour, deux vaccins sûrs et efficaces contre la COVID-19 ont fait l'objet d'une autorisation d'utilisation dans l'UE à la suite de recommandations scientifiques positives de l'Agence européenne des médicaments: BioNTech-Pfizer (21 décembre 2020) et Moderna (6 janvier).

À la suite de cela, des programmes de vaccination ont été lancés dans tous les États membres, la première phase ciblant dans la plupart des cas les professionnels de la santé ainsi que les résidents et le personnel des établissements de soins de longue durée.

En décembre 2020, le Conseil européen a accueilli avec satisfaction les récentes annonces positives concernant la mise au point de vaccins efficaces contre la COVID-19 et la conclusion de contrats d'achat anticipé par la Commission. Il a toutefois rappelé que l'arrivée de vaccins ne signifie pas que la pandémie soit terminée, étant donné que la situation épidémiologique en Europe reste préoccupante. Le Conseil européen s'est déclaré résolu à poursuivre les efforts de coordination, y compris dans le domaine des vaccins.

[COVID-19: recherche et vaccins \(informations générales\)](#)
